

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

La Pension de l'instituteur lui est payée en entier par la Commune qui y applique les 5 bled payés par chaque enfant et mentionné au N° 1 A.

Elle consiste en trente francs d'argent, quatre sacs de maïs quatre sacs d'avoine mesure de Lausanne, les Cevets de chaque particulier qui ont des champs, que le Régent ramasse à la moisson qui peuvent servir les environ vingt quartierons; poins de Vin; les Chars de gros bois de Chêne, et 150 fascines de pin, un chenil et un petit jardin.

Salut et fraternité.

Le Directeur

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Valleyre sous Morsin

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

Grosby d'Yverdon

d. District

Du Canton

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Valleyre

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Valleyre

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

quarante tant garçons que filles

N° 34

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? De Vallère a Gressy demie heure  
De Vallère a Ursin demie heure

a. Leurs noms. Gressy & Ursin

b. Leurs distances réciproques. demie heure

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école? - - - - - Calcul arithmétique, la géographie, la religion & la religion

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? - - - - - en été & en hiver  
en hiver celle du matin quatre heures  
depuis midi trois heures en hiver  
deux heures de veilles

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? - - - - - la bible, Calculus de bonne d'interval passage de l'écriture, le livre de prière

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? - - - - - régulièrement

9°. Durée de l'école chaque jour? - - - - - quatre heures le matin  
trois heures midi

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? - - - - - une seule classe

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs. - - - - - le Régent

a. Qui a établi jusques ici le Régent? - - - - - le baillif  
& de quelle manière? - - - - - par examen par les ministres

b. D'où est-il? - - - - - de la Vallée

c. Son nom. - - - - - Pierre Rochat

( 3 )

d. Son âge. - - - - - Soixante huit ans

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? - - - - - deux filles mariés

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? - - - - - a Vallère huit ans  
Six ans a la Vallée  
a Champvent quatorze ans

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? - - - - - il n'a de tems que pour enseigner

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? - - - - - quarante

a. En hiver, } foit garçons ou filles. - - - - - en hiver quarante garçons & filles  
b. En été, } en été suivant les ouvrages des  
Compagnons plus ou moins

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école. - - - - - 328 donné par l'ancien Gouvernement  
" 32 par un particulier pour faire des prières

a. Possède-t-elle de pareils fonds? - - - - -

b. Quelle en est la valeur? - - - - -

c. Source des revenus. - - - - -

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? - - - - - séparé

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? - - - - - Les enfans payent le surplus de la pension  
depuis l'interay des sommes ci dessus

15°. Bâtiment de l'école. - - - - - une maison  
très médiocre

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? - - - - -

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? - - - - - une cuisine & une chambre

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? - - - - -

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. - - - - - la Commune

( 4 )

- 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? —
- A. En argent, bled, vin, ou bois? —
- B. De quelle source dérive-t-elle? comme de
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisse communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

argent cent & quatre florin  
 soit quarante une L 120  
 un sac de froment un sac d'avoine  
 & la jouage de la Commune  
 plus les pères qui ont des Enfants à l'école  
 Des linge de cinq ans font deux sacs de  
 meil & l'argent pour faire les 11 & 12  
 avec l'intérêt dit d'autre part.  
 Plus les pères sur les champs montant  
 à deux sacs en siron  
 Le Régent n'estant pas de la Commune  
 les six articles lui sont inconnus

Voilà tous les questions sur quoi  
 je puis répondre  
 Pierre Rodant  
 Régent as allure  
 Sous Ursin

Vallees sous Ursin

( I )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

N. 35

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école?
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
- d. District
- e. Canton
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

N. 1  
 Esfert, dit Estert, est un village  
 de la paroisse  
 & de l'agence  
 D'Esfert, dit Estert  
 District D'Yverdon  
 Canton Léman

N. 2  
 Le village D'Esfert  
 est tout réuni ensemble; sinon un maison  
 nommée le jollivat, d'environ demi quart d'heure  
 loin D'Esfert; ferme appartenant au Citoyen d'aton  
 Il est d'environ un quart d'heure de circonférence  
 contenant environ 2123 maisons

N. 3  
 ferme, le jollivat; voyez ci-dessus, N. 2.

N. 4  
 Chavorné, d'environ une bonne demi lieue loin Chemain  
 très bonnes. C'est celle loind'une heure l'entier d'asert  
 Richy d'un quart d'heure. Chemain montueux, & est  
 bonnes. C'est éloigné d'une bonne demi lieue Chemain  
 très bonnes, & infiniment peiné. Orbe d'une lieue  
 l'entier très maréageux, & presque impraticable  
 la moitié de l'année, sinon qu'on ne navigue  
 actuellement il se trouve 29 à 30 Enfants à l'école  
 depuis l'âge 5 à 16 ans.